



Assemblée Plénière du 21 octobre 2021

Délibération N°2021/AP-OCT/12

ASSEMBLEE PLENIERE DU 21 OCTOBRE 2021

ACTIONS EGALITES FEMMES HOMMES

RAPPORT ANNUEL DE LA REGION OCCITANIE SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE FEMMES HOMMES 2020

DELIBERATION :

LE CONSEIL REGIONAL OCCITANIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission n°2, Commission des Solidarités, Egalité et Inclusion du 14 octobre 2021,

Vu le rapport n° 2021/AP-OCT/12 présenté par Madame la Présidente,

Considérant que

L'année 2020 a été largement marquée par la crise sanitaire COVID-19 avec des conséquences majeures sur l'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle de la planète, au point d'agir sur tous les indicateurs qui mesurent les écarts entre les femmes et les hommes.

L'Organisation des Nations Unies alerte sur le plan économique, de la santé, de l'éducation, et de la gouvernance : l'égalité réelle entre les femmes et les hommes serait retardée d'une génération (*source : 15^{ème} édition de l'étude publiée par le Forum économique Davos le 30 mars 2021 - Word Economic Forum*). **36 ans supplémentaires seront nécessaires pour combler les écarts entre les femmes et les hommes**, ce qui porte à 135 ans au total la réduction complète de ces écarts.

Depuis 2006, sous l'impulsion du Conseil des Communes et des Régions d'Europe, les **collectivités locales**, échelon de gouvernance proche des citoyen.nes, ont renforcé leurs actions pour favoriser une société plus égalitaire. En effet, par leur statut d'employeur, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, **elles sont un moteur structurant de l'action publique pour l'égalité.**

Le 20 décembre 2017, la Région Occitanie poursuivait et amplifiait les actions déjà engagées avec l'adoption en Assemblée Plénière de son 1^{er} Plan d'actions spécifique en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes Occitanie 2017-2021, et la signature de la Charte Européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale le 23 novembre 2018 à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Dès sa création, la Région Occitanie s'est ainsi engagée à mettre en œuvre une politique volontariste, partenariale et transversale, dont elle rend compte annuellement conformément à la règlementation.



Assemblée Plénière du 21 octobre 2021

Délibération N°2021/AP-OCT/12

Face à la crise économique et sanitaire que nous traversons, les actions de solidarité, la réduction des inégalités sociales et la recherche d'un projet sociétal inclusif sont plus que jamais au cœur du vivre ensemble en Occitanie, comme précisé notamment dans le Pacte Vert/Green New Deal adopté à l'automne 2020.

Première loi globale, et texte de mobilisation, la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes réaffirme le rôle des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective. L'article 61 prévoit notamment que chaque collectivité et Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 20 000 habitant.es présente, chaque année, en amont des discussions budgétaires, un rapport sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes à l'assemblée délibérante.

La loi précise que « **l'approche intégrée** », démarche préventive et transversale, doit devenir la règle dans l'élaboration des politiques locales, à côté des actions spécifiques de nature corrective et ponctuelle, qui visent à apporter des réponses plus immédiates et ciblées aux inégalités.

Au-delà de ses obligations réglementaires, la Région Occitanie a affirmé et amplifié son engagement et ses actions pour **une Région d'égalité et plus inclusive**.

Cette 1ère édition du rapport annuel **de la Région Occitanie du mandat 2021-2028** détaille la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour la Région Occitanie et établit un bilan des actions menées durant l'année 2020.

Il liste les principaux constats, les faits marquants ainsi que les actions majeures conduites en 2020 démontrant l'engagement de la collectivité pour contribuer à l'égalité femmes-hommes sur le territoire. Ces actions productrices de changement ont pu être initiées en interne à la collectivité ou au travers des politiques régionales, notamment par le biais de l'appel à projets « Pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes en Occitanie 2018-2021 ». En voici quelques-unes à titre d'exemple :

- Devant **l'augmentation des violences conjugales et familiales** pendant la crise sanitaire, une rubrique a été créée sur l'outil de communication interne « Halte aux violences faites aux femmes », avec une alerte spécifique relative sur la période de confinement dès le mois de mars 2020. Cette rubrique permet d'expliquer les différents types de violences, les bons réflexes pour se protéger et signaler les situations de violences, et les contacts utiles. Plusieurs projets de **partenaires associatifs** ont également été soutenus par la Région permettant de déployer des actions d'accueil et d'accompagnement de personnes victimes de violences, la mise à disposition de psychologues expérimentées sur les violences familiales, la distribution de kits d'hygiène auprès des femmes précaires, etc.

- En réaffirmant **son soutien aux projets innovants** dans le cadre de l'appel à projets Egalité, en finançant 43 projets en 2020 pour un total de 208 135 € de subventions votées. L'ensemble de ces projets contribue à créer du changement et à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire régional. En 2020, pour 1€ de subvention Région, près de 5.3€ de projets sont déployés sur l'ensemble du territoire régional.

- En renforçant **le dispositif « Génération Egalité »**, unique en France, qui permet de sensibiliser les jeunes des classes de seconde ou équivalent. Malgré les perturbations liées à la crise sanitaire, 954 séances ont été réalisées dans tous les départements d'Occitanie. En 2020, 8 nouveaux partenaires ont également rejoint le dispositif « Génération Egalité » pour déployer des modes de sensibilisation innovants : pièces de théâtre, analyse de textes, clips vidéos, etc.

- En étant présente au cœur des territoires avec des actions portées par **les Maisons de ma Région en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes** : découvertes des



Assemblée Plénière du 21 octobre 2021

Délibération N°2021/AP-OCT/12

métiers, soutien et encouragement de la création d'entreprises par des femmes, temps d'échanges pour prévenir les violences, ... etc. Une diversité de thèmes et de multiples partenariats locaux ont permis de faire avancer les réflexions au plus près des habitants et des habitantes, vers l'égalité réelle. Ces initiatives ont abouti à construire en mars 2020 une quinzaine de l'égalité dans toutes les Maisons de Ma Région partout sur le territoire. Au total, une trentaine d'évènements gratuits ont été organisés par les Maisons de Ma Région et les Maisons de l'Orientation avec les partenaires de la Région, acteurs et actrices de l'égalité entre les femmes et les hommes.

- En 2020, la communication interne et externe de la Région Occitanie a maintenu sa pratique, désormais établie, d'utilisation d'une **communication égalitaire** sur ses supports. L'objectif est de rendre visibles les femmes et les hommes d'Occitanie. Les choix d'illustrations sont faits en ayant à l'esprit la volonté de ne pas renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes et les stéréotypes genrés. Cette vigilance est notamment primordiallement dès lors qu'il est nécessaire de donner à voir aux jeunes une ouverture pour plus de mixité dans les formations et les métiers de demain.

- En cohérence avec l'évolution des obligations réglementaires (circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexuelles et sexiste dans la fonction publique suite à l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, et le protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 8 mars 2013) faites aux structures employeuses, **en partenariat avec le CNFPT**, la Région Occitanie a organisé en **2020 plusieurs webinaires de formation sur l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes**. Au total, 362 agent.es ont participé aux webinaires dispensés malgré le contexte de crise sanitaire. 10 sessions ont été programmées entre le mois de juin et novembre. Les participant.es étaient en majorité des managers des services généraux, des ports et des lycées (parmi les participant.es : à Montpellier 64% de managers et 68% à Toulouse, soit 66% sur les 2 sites confondus).



Assemblée Plénière du 21 octobre 2021

Délibération N°2021/AP-OCT/12

Après en avoir délibéré,

Décide :

ARTICLE UNIQUE : Il est donné acte à la Présidente du Conseil Régional de sa présentation préalable aux débats portant sur les Orientations Budgétaires 2022, du rapport, joint en annexe, sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2020.

La Présidente

Carole DELGA

Acte Rendu Exécutoire :

- Date de transmission à la Préfecture : 22 octobre 2021
- Date d'affichage légal : 22 octobre 2021

Pour extrait conforme,
La Présidente,
CAROLE DELGA